

DÉVELOPPER LE RECOURS À LA TÉLÉMÉDECINE

LIEN AVEC LE PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Axe n°7 : Développer une politique d'innovation accompagnant les transformations du système de santé et l'offre de santé en proximité – Agir sur et au sein du système de santé grâce à la e-santé, objectif 5

OBJECTIF GÉNÉRAL

Développer le recours à la télémédecine sur le territoire de la CPTS

LES ACTIONS MENÉES

- Effectuer une recherche des offres d'équipements de téléconsultation disponibles sur le marché et étudier l'opportunité de la mutualisation éventuelle de ces équipements entre les communes (expérimentation en cours avec Obersteinbach)

- Étudier l'opportunité de mettre à disposition des professionnels du territoire de mallettes de téléconsultation (avec les communes volontaires) et d'accompagner les professionnels dans leur usage

- Afin de promouvoir le recours à la télémédecine (notamment auprès des personnes atteintes des ALD) :

- o Identifier les partenaires du territoire pouvant porter ce dispositif
- o Organiser des actions de communication et d'information en direction des patients et des professionnels de santé

- Identifier les spécialistes pouvant faire des téléconsultations (sur le territoire et en proximité du territoire, voire plus loin) et communiquer la liste auprès des médecins généralistes afin de repérer les patients pouvant en bénéficier rapidement (en lien avec le questionnaire réalisé dans l'action 1)

- Participer au déploiement des actions favorisant l'utilisation de la télémédecine proposées par l'ARS/CPAM/CEA (propositions à venir en 2021), à travers de notamment de réponses aux appels à projet

o Dans un premier temps, la CPTS pourra s'associer au déploiement du projet régional d'Observatoire des Usages du Numérique pour les Aînés (OUNA) sur le son territoire. Ce projet se traduit par des expérimentations associant des seniors au domicile, des infirmiers, des EHPAD. Chaque expérimentation regroupe deux actions, la première concerne la mise en œuvre d'équipements (visiophone) et la formation, la seconde, l'accompagnement à l'usage (assistance et maintenance en cas de panne). D'autres expérimentations visent l'équipe des infirmiers (mise à disposition des équipements médicaux numériques, etc.)

- Étudier l'opportunité de mettre à disposition des professionnels du territoire de mallettes de téléconsultation (avec les communes volontaires) et d'accompagner les professionnels dans leur usage

MOYENS ET OUTILS NÉCESSAIRES

- Étude sur les équipements de télémédecine et leur acquisition
- Supports / Temps de communication auprès des patients et des professionnels de santé
- Annuaire des spécialistes réalisant des téléconsultations

PUBLIC VISÉ

Population du territoire de la CPTS

PLANNING PRÉVISIONNEL

Début : 6-18 mois après la signature de l'ACI

LES PARTENAIRES

Mairie d'Obersteinbach
Collectivités locales

Professionnels médicaux et paramédicaux

